



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Patients souffrant de symptômes persistants de covid-19

Question au Gouvernement n° 3297

Texte de la question

PATIENTS SOUFFRANT DE SYMPTÔMES PERSISTANTS DE COVID-19

M. le président. La parole est à M. Michel Zumkeller.

M. Michel Zumkeller. Monsieur le ministre des solidarités et de la santé, nous avons tous conscience que la crise sanitaire sans précédent que nous traversons nécessite de mobiliser tous les moyens disponibles pour lutter contre la propagation de la covid-19. S'il est évident que nous devons protéger toutes les personnes non contaminées, n'oublions pas pour autant toutes les victimes déjà atteintes par cette infection virale.

En effet, des malades n'ayant parfois pas été hospitalisés ni même testés, et considérés comme guéris, cherchent désespérément à se faire entendre dans les médias et sur les réseaux sociaux. Personne n'est en mesure de leur apporter des réponses sur ces symptômes qui persistent parfois depuis plus de six mois et qui ne leur permettent pas de reprendre leur vie d'avant. Ces patients témoignent d'une grande fatigue, de gênes respiratoires, d'épisodes de brouillard cérébral avec des difficultés de concentration, de troubles de la mémoire, d'apathie, d'altération persistante de l'odorat et du goût, de douleurs musculaires et articulaires changeantes, pour ne citer que les manifestations le plus souvent relayées et confirmées par des études médicales sérieuses.

Ma question est celle que se posent toutes celles et tous ceux qui souffrent actuellement de ces symptômes post-covid-19. Qu'allez-vous faire pour aider à une meilleure prise en charge de ces milliers de personnes qui ne savent plus vers qui se tourner, alors que, bien souvent, leur médecin traitant minimise leurs symptômes et les renvoie chez eux en leur prescrivant un antidépresseur et beaucoup de repos ? Comptez-vous généraliser un bilan de santé global, assorti d'un protocole de prise en charge, afin de les accompagner dans leur convalescence, et peut-être ainsi éviter que leur état de santé ne dégénère, au risque de nécessiter encore plus de soins ? (*Applaudissements sur les bancs du groupe UDI-I.*)

M. le président. La parole est à M. le ministre des solidarités et de la santé.

M. Olivier Véran, ministre des solidarités et de la santé. Votre question est complexe et appelle une réponse qui le sera également. Vous parlez de ces milliers de personnes – nous ne savons pas combien elles sont, mais elles sont nombreuses en France et dans le reste du monde – qui n'ont pas forcément eu une forme grave de coronavirus, qui ne sont généralement même pas allées à l'hôpital ou en réanimation, qui sont parfois jeunes, et qui continuent de présenter des symptômes des jours, des semaines voire des mois après leur infection. Nous n'avons pas assez de recul pour savoir pour combien de temps ces symptômes peuvent persister, mais ils durent souvent plusieurs semaines. Vous les avez décrits, ils sont difficiles à corréler les uns avec les autres. Il peut s'agir d'une fatigabilité, de maux de tête, parfois de sensations de détresse ou de gêne respiratoire, ou de gêne cardiaque.

Que faisons-nous ? Nous développons la recherche clinique. Que nous disent les médecins spécialisés, organisés dans des unités de soins dédiées aux malades de ce type ? Lorsqu'un tel patient se plaint de troubles respiratoires, nous disent-ils, et qu'on lui fait subir des épreuves fonctionnelles respiratoires ou un scanner pulmonaire à faible dose, il ne présente pas de stigmates physiques. Pourtant, ils constatent que certains de ces patients ont, par exemple, un pouls trop rapide lorsqu'ils sont au repos, ce qui suggère qu'ils pourraient être atteints de dysautonomie – je n'entre pas dans les détails médicaux.

Je suis cela de près ; les scientifiques suivent cela de près. Afin d'organiser la réponse sanitaire et de mieux encadrer et développer la recherche en la matière – il est difficile de le faire tant que nous n'avons pas de réponses –, j'ai saisi le Haut Conseil de la santé publique et le Conseil scientifique. Je leur ai demandé de m'indiquer les moyens d'avancer et de compiler l'ensemble des données publiées par les chercheurs dans la littérature médicale en France et dans le monde. Nous devons d'abord comprendre à quoi nous faisons face.

Je puis vous garantir que les médecins généralistes, les médecins traitants et les pneumologues continuent d'accompagner au quotidien les malades qui expriment une gêne persistante après un covid et formulent la demande que vous avez relayée.

Il s'agit de comprendre et d'accompagner avant, je l'espère, de soigner. (Applaudissements sur quelques bancs des groupes LaREM et MODEM.)

M. le président. La parole est à M. Michel Zumkeller.

M. Michel Zumkeller. Je comprends la nécessité de la recherche, mais cela ne correspond pas à ce que vivent ces malades au quotidien. On pourrait au moins mettre en place un protocole sanitaire qui s'applique de la même manière sur tout le territoire, afin que l'on procède partout aux mêmes analyses. Ce ne serait pas incompatible avec la volonté de faire avancer la recherche.

Les intéressés comprennent très bien que nous ne disposons pas des connaissances suffisantes, mais ils souhaiteraient que leurs cas soient pris en considération et qu'ils le soient, surtout, de manière uniforme. Certains médecins le font sûrement très bien, mais d'autres les renvoient chez eux avec peu de chose. (Applaudissements sur les bancs du groupe UDI-I.)

Données clés

Auteur : [M. Michel Zumkeller](#)

Circonscription : Territoire de Belfort (2^e circonscription) - UDI et Indépendants

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 3297

Rubrique : Santé

Ministère interrogé : Solidarités et santé

Ministère attributaire : Solidarités et santé

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [16 septembre 2020](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [16 septembre 2020](#)